

Image not found or type unknown



L'employeur peut-il modifier la durée ou l'horaire de travail d'un salarié à temps partiel ?

publié le **03/07/2012**, vu **884 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

La loi encadre strictement la possibilité de modifier l'horaire de travail ainsi que la durée de travail d'un salarié à temps partiel.

[Lire l'article](#)